



OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ÉCONOMIE
EMPLOI
INSERTION

**Regard sur
l'économie
et les entreprises
lyonnaises n°58**

MAI
2023

Focus : Le tourisme à Lyon	2
Le contexte économique	3
Les emplois salariés privés	4
Les recrutements	6
Les besoins en main-d'œuvre	7
Les demandeurs d'emploi	8
Le taux de chômage	10
Les bénéficiaires du RSA	11
Les défaillances d'entreprise	12
Les créations d'entreprise	13
L'immobilier d'entreprise	13
Actualités des entreprises	14
Le commerce extérieur	15

Un début d'année hésitant mais résistant

SYNTHÈSE

Les premiers mois de l'année 2023 confirment la décélération perceptible depuis le deuxième semestre 2022 dans la région lyonnaise. L'activité des entreprises se montre pourtant globalement résistante, avec une légère progression de la production dans l'industrie, un dynamisme des services marchands et une activité toujours vigoureuse dans le bâtiment. Le climat des affaires est cependant moins favorable qu'il y a un an, avec un effet marqué des hausses de prix sur la demande et sur les marges des entreprises. Dans ce contexte, les défaillances d'entreprise repartent à la hausse dans les tribunaux de commerce.

La situation reste favorable sur le marché du travail. Le nombre d'emplois salariés poursuit sa hausse (+1,4 % en 2022 dans le carré métropolitain) mais le dynamisme des recrutements ralentit au premier trimestre 2023. Les difficultés de recrutement demeurent vives dans certains secteurs (construction, santé, transport...) et pour certains métiers. Le nombre de demandeurs d'emploi continue à reculer dans la plupart des intercommunalités de la région lyonnaise et profite notamment aux demandeurs d'emploi de longue durée. Le taux de chômage atteint de ce fait un niveau particulièrement bas (6,1 % dans la zone d'emploi de Lyon).

Le focus proposé ce trimestre par ONLYLYON Tourisme et Congrès dresse un bilan très positif de l'année 2022 pour le tourisme à Lyon, que ce soit en termes de fréquentation, d'hôtellerie, de visitorat ou d'événements.

Achévé de rédiger le 31 mai 2023

Focus : Le tourisme à Lyon

Rédigé par :



Lexique

TO : taux d'occupation

Rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels.

Journée congressiste :

nuitée générée par un participant à un événement MICE (Meetings, Incentives, Conférences and Exhibitions).

En savoir plus

Site internet :

<https://pro.lyon-france.com/parlons-chiffres/>

- Baromètre touristique : www.city-trends.fr/Lyon

- Chiffres clés 2022 : <https://presse.lyon-france.com/boite-a-outils/bilans-et-etudes>

- Newsletter mensuelle ONLYLYON Flash
Tourisme : abonnement auprès de averriere@lyon-france.com

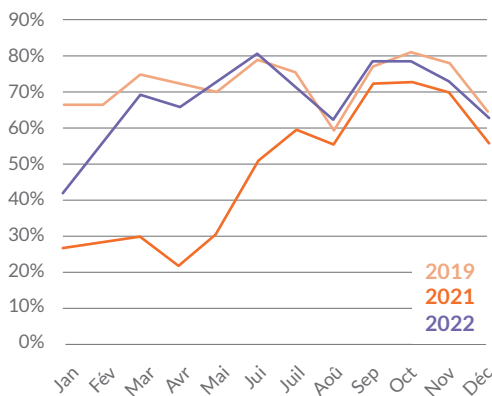
Après deux années fortement impactées par la pandémie, 2022 est une belle année de reprise pour le tourisme à Lyon. Malgré une année amputée de presque un quadrimestre, le bilan est encourageant sur bien des points avec des niveaux qui commencent à se rapprocher voire à dépasser ceux de 2019.

Un retour à des niveaux standards

La destination retrouve un TO mensuel à la saisonnalité classique, à savoir stable tout au long de l'année, avec peu de pics de saisonnalité à l'exception du mois d'août, mois traditionnellement plus faible, et de janvier à avril où les restrictions sanitaires étaient encore en vigueur. Plus globalement, le TO annuel se rapproche des 70 % à 4 points de 2019 et on enregistre plus de 8 millions de nuitées marchandes comme en 2019.

L'année 2022 marque aussi le retour des clientèles étrangères. Dans les hôtels, on constate ainsi que 38 % de la clientèle est étrangère en 2022, contre 17 % en 2021 et 29 % en 2019. C'est une clientèle internationale majoritairement européenne du fait de l'accessibilité aérienne limitée en particulier pour les vols long-courriers. A noter toutefois la présence remarquable des Américains (première place des 41 % d'acheteurs étrangers de Lyon City Card et en 4^e position dans les hôtels).

Taux d'occupation mensuel dans les hôtels de la métropole de Lyon



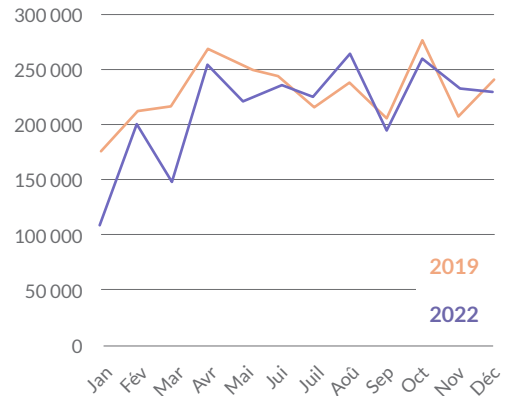
De nouvelles tendances post-Covid

Au-delà de la résilience de 2021, le modèle de tourisme « à la lyonnaise » prouve son efficacité à travers un bilan positif de l'année 2022 et confirme ainsi l'émergence de nouvelles tendances pour la destination.

Ainsi, le TO week-end annuel à 63 %, proche du TO global et au plus haut niveau jamais enregistré, traduit une belle attractivité de Lyon pour le tourisme de loisirs. D'ailleurs, le tourisme d'agrément représente cette année 37 % des séjours hôteliers, score le plus haut depuis 2016. De même les chiffres de fréquentation des musées et attractions touristiques démontrent aussi cet attrait du loisir. En effet, ces derniers ont réussi à dépasser les niveaux de 2019 sur la période estivale avec 50 000 visiteurs de plus sur juillet et août.

L'année 2022 est également portée par une forte tendance commune aux événements grand public et affaires : l'envie et le besoin de se retrouver. Ainsi, par exemple, la Fête des Lumières a accueilli plus de 2 millions de visiteurs, un chiffre en hausse par rapport à 2019 et 2021. Une tendance qui ne devrait pas faiblir pour l'avenir et fait espérer que 2023 continue sur cette belle lancée, avec notamment 164 730 journées congressistes gagnées pour les années à venir, soit +62 % par rapport à l'an dernier côté tourisme d'affaire.

Fréquentation des musées et attractions touristiques



Le contexte économique

Sources

- Banque de France, *Tendances régionales Auvergne-Rhône-Alpes*, avril 2023
- Banque de France, *Enquête mensuelle de conjoncture*, début mai 2023
- Insee Auvergne-Rhône-Alpes, *Conjoncture régionale*, n°36, avril 2023
- Insee, *Point de conjoncture*, 5 mai 2023
- Insee, *Note de conjoncture*, 15 mars 2023
- OFCE, *Perspectives 2023-2024 pour l'économie française*, avril 2023
- Urssaf, *Conjoncture 4^e trimestre 2022, Stat'ur Auvergne-Rhône-Alpes*, n°38, avril 2023

Une croissance ralentie

Les différentes notes de conjoncture et analyses nationales s'accordent sur un certain nombre d'évolutions qui concernent également l'économie lyonnaise.

- L'activité économique ralentit depuis le deuxième semestre 2022, marquant la fin du fort rebond post-pandémie en France. Une illustration de ce ralentissement est donnée par le Produit intérieur brut (PIB) : au premier trimestre 2023, le PIB croît de 0,2 % en volume par rapport au trimestre précédent, après +0,0 % au quatrième trimestre 2022. Pour l'ensemble de l'année 2023, une croissance molle du PIB est attendue, estimée à +0,6 % par la Banque de France.
- L'inflation se situe depuis plusieurs mois à haut niveau, autour de 6 % en comparaison annuelle. D'après l'Insee, l'indice des prix à la consommation a augmenté globalement de 12 % entre janvier 2021 et avril 2023, avec des évolutions contrastées selon les différents postes de consommation : +41 % pour l'énergie, +20 % pour l'alimentation, +8 % pour les produits manufacturés et +7 % pour les services. Une détente est cependant observée depuis le début de l'année sur les prix de l'énergie, laissant espérer un repli de l'inflation en 2023.
- La consommation des ménages est freinée par la forte inflation et par la baisse du pouvoir d'achat. En particulier, la consommation alimentaire a nettement reculé en volume : -9 % en un an en mars 2023, selon l'Insee.
- Le climat des affaires, estimé à partir des enquêtes auprès des entreprises, se dégrade depuis le début de l'année. C'est le cas dans l'industrie, mais aussi dans les services, le commerce de gros et le bâtiment.

Des évolutions sectorielles divergentes

Des divergences apparaissent entre les secteurs d'activité au niveau régional. C'est ce qui ressort notamment des enquêtes de la Banque de France en Auvergne-Rhône-Alpes.

- Dans l'industrie, la production progresse depuis trois mois, quoique faiblement. L'activité régionale est portée notamment par l'industrie pharmaceutique, la métallurgie et l'industrie textile. Un rebond s'est produit en avril dans l'industrie chimique, après plusieurs mois difficiles et pour la première fois depuis l'été 2022 ; les carnets de commande restent cependant peu garnis. Les difficultés d'approvisionnement, présentes dans tous les secteurs, se résorbent progressivement.
- Dans les services marchands, l'activité reste globalement dynamique, malgré un mois de mars mitigé. La demande est particulièrement soutenue dans les activités informatiques, les activités comptables et juridiques ainsi que dans l'hébergement.
- Dans le bâtiment, l'activité est toujours soutenue dans la région, plus vigoureuse qu'au niveau national. Les carnets de commande sont bien garnis et ne montrent pas de signes de ralentissement. Les marges sont cependant réduites par les effets de l'augmentation du prix des matières premières, de l'énergie et des salaires.
- Dans le commerce, la situation se dégrade au premier trimestre, en particulier dans la grande distribution. Face à l'inflation et à ses impacts sur le pouvoir d'achat, les ménages sont amenés à faire des arbitrages entre les différents postes de consommation, les gammes de prix et les circuits de distribution.

Les emplois salariés du secteur privé

Clés de lecture

Champ : emplois salariés de l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel, hors intérim. N'inclut pas les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, les salariés à domicile des ménages et les entreprises relevant de la Mutualité sociale agricole.

Source : Urssaf Rhône-Alpes. Données brutes, évolutions annuelles.

Périmètres : EPCI du carré métropolitain, CTM de la métropole de Lyon

Lexique

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

CTM : Conférence territoriale des maires (regroupement des communes de la métropole de Lyon par bassin de vie)

CC : Communauté de communes

CA : Communauté d'agglomération

Aire d'attraction : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle

Carré métropolitain : périmètre d'étude et d'observation d'UrbaLyon

Augmentation globale des emplois en 2022

L'emploi salarié privé du carré métropolitain a augmenté de 1,4 % en 2022. Cela représente près de 16 000 emplois supplémentaires. La hausse est la plus forte dans les services aux entreprises, que ce soit en valeur absolue (+10 100 emplois) ou en pourcentage (+3,3%). Ce sont les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie ainsi que l'informatique qui ont créé le plus d'emplois (respectivement +4 600 et +2 850). Les emplois industriels progressent de 1,2 % (+2 740). Parmi les grands secteurs d'activité, le BTP et le commerce de détail enregistrent des diminutions d'emploi : respectivement -0,5 % et -1 %.

Des évolutions contrastées selon les territoires

Parmi les EPCI qui comptent le plus d'emplois, c'est dans la métropole de Lyon et la CCEL que les hausses sont les plus fortes en 2022 (+2,3 % et +2,1 %).

Dans la métropole de Lyon, seul le commerce de détail est en léger repli, tous les autres grands secteurs évoluent de manière positive. Tout comme dans le carré métropo-

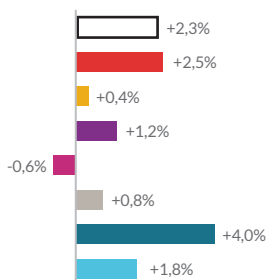
litaire, ce sont les services aux entreprises qui augmentent le plus : +4 % soit 8 500 emplois supplémentaires. Les effectifs salariés de l'industrie progressent de 2,5 % en un an (+1 840). Parmi les CTM de la métropole, Lônes et coteaux du Rhône et Plateau nord enregistrent des baisses d'emploi. L'emploi diminue de 1 % dans les Lônes et coteaux du Rhône, seuls l'industrie et les services gagnent des emplois. A Plateau Nord (-0,7 %), les effectifs baissent dans le BTP, le commerce de gros et les services aux particuliers. L'emploi augmente dans toutes les autres CTM, la hausse étant la plus forte à Lyon (+4,1 %, +10 380), suivie d'Ouest Nord (+2,2 %, +920).

Malgré cette dynamique globalement positive, l'emploi diminue dans plusieurs territoires du carré métropolitain. Vienne Condrieu, entre Bièvre et Rhône, Annonay Rhône Agglo, le Pays de l'Ozon, Beaujolais Pierres Dorées, la Côtière à Montluel, les Vallons du Lyonnais et Bresse et Saône ont perdu plus de 100 emplois en 2022. Les secteurs sont diversement touchés, seuls les services aux entreprises gagnent des emplois dans ces intercommunalités.

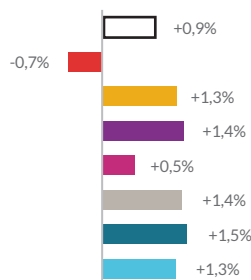
Évolution de l'emploi en un an par grand secteur d'activité dans les huit plus grands EPCI de l'aire d'attraction de Lyon et nombre d'emplois salariés privés au 4^e trimestre 2022



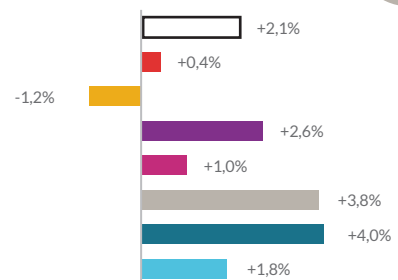
Métropole de Lyon
597 700 emplois salariés

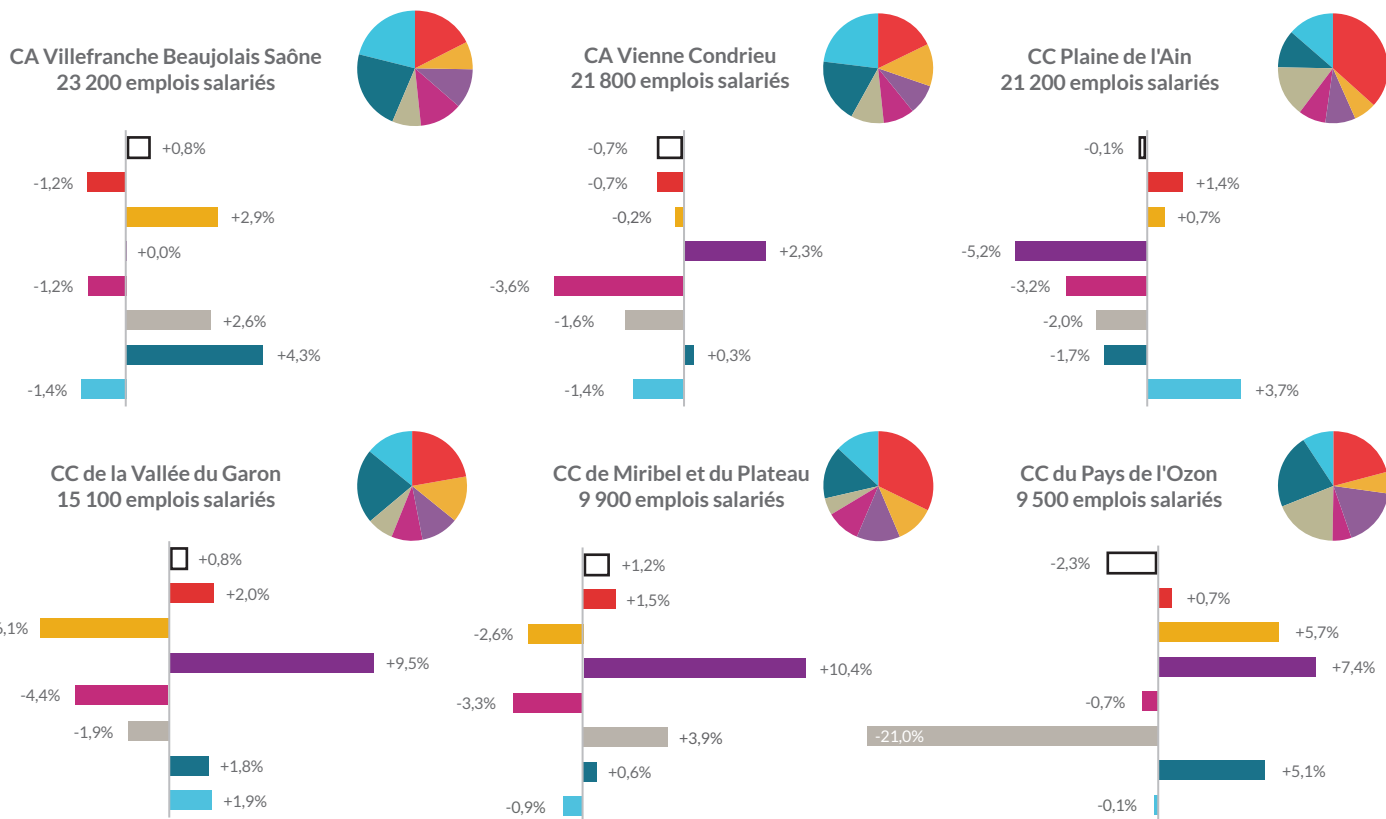


CA Porte de l'Isère
39 100 emplois salariés

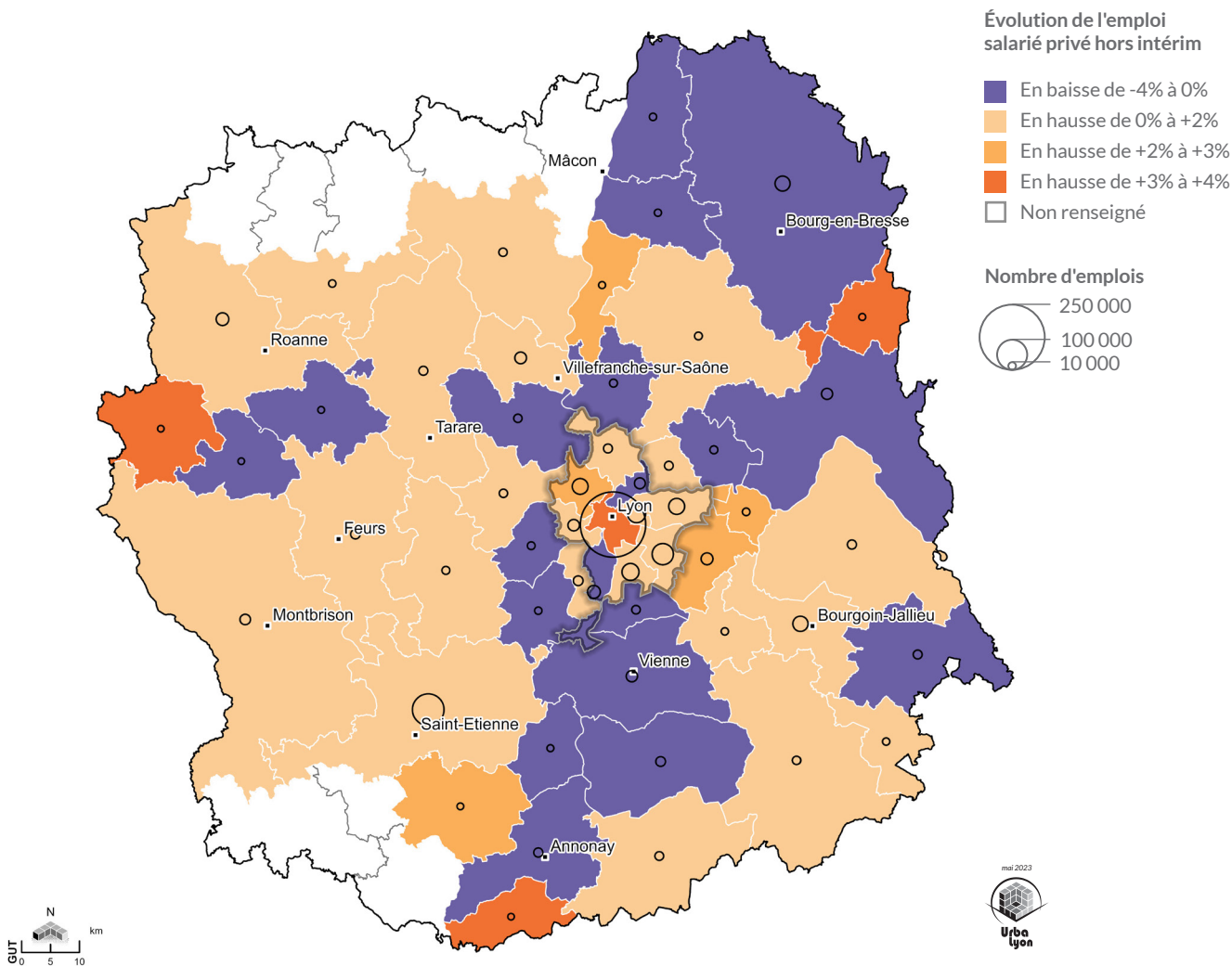


CC de l'Est lyonnais (CCEL)
24 700 emplois salariés





Nombre d'emplois salariés privés au 4^e trimestre 2022 par EPCI et CTM de la métropole de Lyon et évolution en un an





Les recrutements

Clés de lecture

Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) : formalité obligatoire qui doit être effectuée par l'employeur dans les huit jours précédant l'embauche, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail.

Ne sont comptés ici que les contrats d'au moins un mois hors intérim.

Source : Open data Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

(www.observatoire-emploi-ara.fr) - Urssaf, CCMSA. Données corrigées des variations saisonnières.

Périmètres :

EPCI de l'aire d'attraction de Lyon

Lexique

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

CC : Communauté de communes

CA : Communauté d'agglomération

Aire d'attraction :

ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle

CDD : Contrat à durée déterminée

CDI : Contrat à durée indéterminée

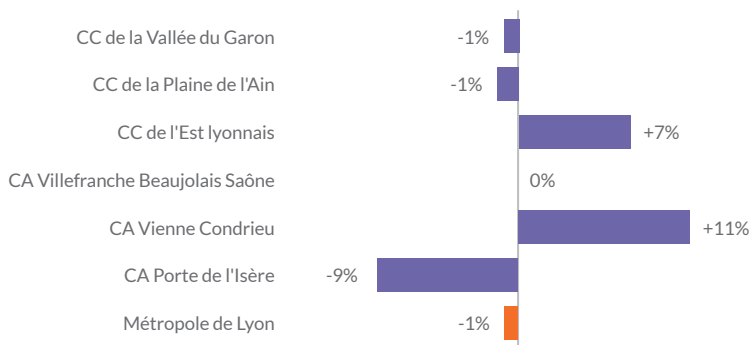
Les embauches en légère perte de vitesse au 1^{er} trimestre excepté dans la CA Vienne Condrieu et la CC de l'Est lyonnais

Au 1^{er} trimestre 2023, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois dans la métropole de Lyon est quasi stable par rapport au 1^{er} trimestre 2022, avec 1 % d'embauches en moins. La même tendance s'observe pour la communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et les communautés de communes de la Vallée du Garon et de la Plaine de l'Ain. Le taux d'évolution sur un an atteint +11 % pour la communauté d'agglomération de Vienne Condrieu. La hausse est également significative dans la communauté de communes de l'Est lyonnais avec 7 % d'embauches supplémentaires au 1^{er} trimestre 2023. En revanche, le territoire de la communauté d'agglomération Porte de l'Isère accuse un recul des embauches de 9 %.

Sur une année glissante (avril 2022 à mars 2023), le nombre de recrutements est globalement en progression dans la métropole de Lyon par rapport à la période précédente allant d'avril 2021 à mars 2022 (+7 %). Les recrutements en CDI croissent (+10 %) ainsi que les CDD de plus de 6 mois (+12 %). Les embauches en CDD de moins de 6 mois sont quant à elles en recul sensible (-4 %). Les CDI représentent 61 % des embauches de plus d'un mois réalisées en un an.

Évolution du nombre de recrutements au 1^{er} trimestre 2023

par rapport au 1^{er} trimestre 2022



Nombre de recrutements au cours du 1^{er} trimestre 2023

Métropole de Lyon	74 110
CA Porte de l'Isère	4 300
CA Vienne Condrieu	3 590
CA Villefranche Beaujolais Saône	2 760
CC de l'Est Lyonnais	2 450
CC de la Plaine de l'Ain	1 890
CC de la Vallée du Garon	1 530
CC de Miribel et du Plateau	1 050
CC Pays de l'Ozon	1 050



Les besoins en main-d'œuvre

Clés de lecture

Champ : L'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) est une initiative de Pôle emploi, réalisée avec le concours du Crédoc. Cette enquête annuelle permet de mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement pour l'année à venir. Elle permet ainsi de mieux anticiper les difficultés de recrutement et de mieux informer les demandeurs d'emploi sur les métiers porteurs. En creux, elle permet de mieux adapter l'effort de financement des formations préparant à des métiers en tension.

Méthodologie :

Chaque année, Pôle emploi adresse un questionnaire aux établissements afin de connaître leurs besoins de recrutement par bassin d'emploi et par secteur d'activité. L'enquête porte sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État et hors entreprises publiques. Les résultats des questionnaires sont ensuite redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région. L'édition 2023 a été réalisée entre octobre et décembre 2022, 47 700 établissements de la région ont répondu au questionnaire.

Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes – Enquête Besoins en main-d'œuvre 2023

Périmètre : métropole de Lyon

Une forte hausse des projets de recrutement en 2023

L'enquête sur les besoins en main d'œuvre (BMO) dénombre 76 400 projets de recrutement en 2023 dans la métropole de Lyon, soit 4 700 projets de plus qu'en 2022. C'est une hausse de 6,6 % par rapport à 2022 et de près de 10 % par rapport à 2019.

Dans la métropole de Lyon, près de neuf projets de recrutement sur dix (86 %) ne sont pas saisonniers ; dans la région, comme en France métropolitaine, ils sont sept sur dix (72 %) à être non saisonniers.

Les secteurs de services représentent 68 % de l'ensemble des intentions d'embauche dans la métropole : les services aux entreprises constituent le premier secteur recruteur avec 22 % des intentions d'embauche, suivi de la santé humaine et l'action sociale (13 %), puis de l'hébergement et la restauration (12 %). En dehors des services, les secteurs du commerce et de la construction comptent pour 20 % de l'ensemble des intentions de recrutement (respectivement 12 % et 8 %).

En tête des métiers les plus recherchés se retrouvent les ingénieurs cadres d'études, R&D, chefs de projets informatiques (3 020 projets

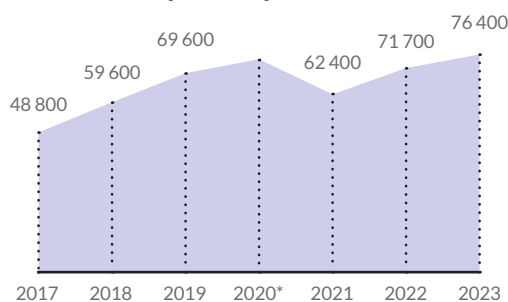
de recrutement), une particularité du territoire métropolitain par rapport aux autres départements de la région. Suivent les aides et employés polyvalents de la restauration (2 490 projets), ainsi que les aides à domicile, aides ménagers et travailleurs familiaux (2 020 projets).

62 % des projets de recrutement jugés difficiles

Comme en 2022, six projets de recrutement sur dix sont jugés difficiles par les recruteurs. Les secteurs les plus touchés sont la construction (73 % de projets de recrutements jugés difficiles), la santé humaine et l'action sociale (71 %), les transports et l'entreposage (71 %). A l'échelle plus fine des métiers, cette part dépasse 90 % pour trois métiers :

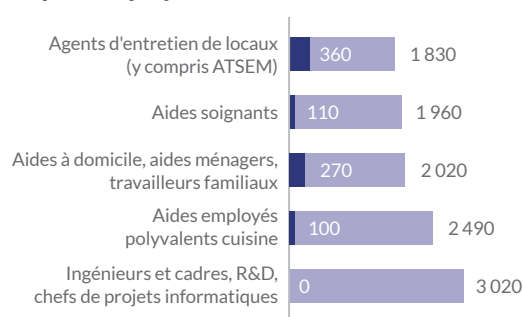
- sur les 500 projets de recrutements de conducteurs de transport en commun sur route, 96 % sont anticipés comme difficiles,
- sur les 410 projets de recrutement d'ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment, 94 % sont anticipés comme difficiles,
- sur les 470 projets de recrutement de maçons, 92 % sont anticipés comme difficiles.

Les projets de recrutement dans la métropole de Lyon



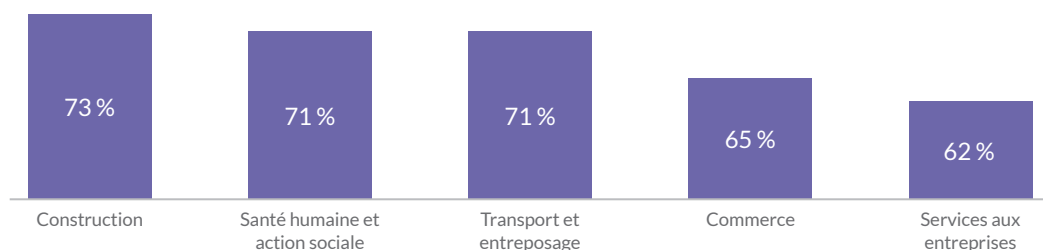
*en raison de la crise sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

Top 5 des métiers concernés par des projets de recrutement



■ Dont projets de recrutement saisonnier

Les cinq secteurs les plus concernés par des difficultés de recrutement (% de projets estimés difficiles)



Les demandeurs d'emploi

Clés de lecture

Les catégories A, B et C regroupent des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Les catégories A sont sans emploi.

Les catégories B ont exercé une activité réduite courte (78 h et moins au cours du mois).

Les catégories C ont exercé une activité réduite longue (plus de 78 h au cours du mois).

Source : Pôle emploi - STMT et Open data Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

(www.observatoire-emploi-ara.fr) :

données brutes ; sauf les courbes d'évolution : données CVS

Périmètres : métropole de Lyon et sept autres plus grands EPCI de l'aire d'attraction de Lyon

Lexique

EPCI : établissement public à caractère intercommunal

QPV : quartier politique de la ville

La situation vis-à-vis de l'emploi continue de s'améliorer

A fin mars 2023, dans la métropole de Lyon, les personnes inscrites à Pôle emploi en catégories ABC sont 116 600. Leur nombre diminue de 0,7 % en un trimestre et de 2,8 % en un an. La baisse depuis un an s'explique par la forte réduction du nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) : fin mars 2023, 64 000 personnes sont inscrites en catégorie A, soit -6,7 % en un an.

Les évolutions sont contrastées concernant les demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C). A fin mars 2023, 52 600 personnes sont concernés, dont 18 760 en activité réduite courte (catégorie B) et 33 830 en activité réduite longue (catégorie C). Depuis trois trimestres, le nombre des demandeurs d'emploi de catégorie B tend à diminuer tandis que celui des catégories C tend à augmenter.

Dans ce contexte, le poids de la catégorie A dans l'ensemble des demandeurs d'emploi se réduit fortement : elle s'établit à 55 % fin mars 2023, contre 63 % fin mars 2020, avant l'impact de la crise sanitaire.

Une situation contrastée dans les EPCI voisins

Dans les EPCI voisins, les données de la fin du premier trimestre 2023 montrent un décalage naissant entre les territoires. En un an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC augmente dans trois EPCI : celles de la CC Vallée du Garon, de la CC de Miribel et du Plateau et de la CC Pays de l'Ozon, avec un point d'attention particulier pour ces deux derniers EPCI puisque le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A augmente sensiblement.

Dans les autres EPCI, la tendance à la baisse se poursuit. Comme aux trimestres précédents, les deux diminutions annuelles les plus fortes concernent la CA Vienne Condrieu (-3,1 %) et la CC de l'Est Lyonnais (-8,5 %), soit près de 200 demandeurs d'emploi en moins en un an pour chacun de ces EPCI (respectivement 185 et 180). A l'instar de ce qui est observé sur la métropole, les baisses sont encore plus marquées s'agissant des demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A).

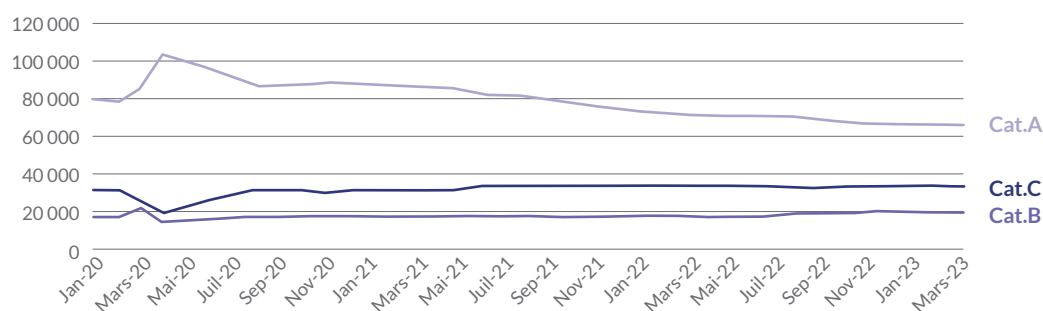
Nombre de demandeurs d'emploi (DE) fin mars 2023 et évolution sur un an

Données brutes

	DE cat ABC	Évolution en un an	DE cat A	Évolution en un an
METROPOLE DE LYON	116 600	-2,8%	64 030	-6,7%
CA PORTE DE L'ISERE	8 960	-1,1%	4 750	-2,0%
CA VIENNE CONDRIEU	5 770	-3,1%	3 170	-2,2%
CC PLAINE DE L'AIN	5 550	-1,4%	2 780	-3,4%
CA VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE	5 430	-2,8%	2 790	-6,4%
CC EST LYONNAIS	1 920	-8,5%	980	-9,3%
CC VALLEE DU GARON	1 760	+1,2%	890	-7,4%
CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	1 340	+1,4%	730	+2,5%
CC PAYS DE L'OZON	1 360	+1,3%	670	+4,6%

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre janvier 2020 et mars 2023 dans la métropole de Lyon

Données cvs



Une évolution qui profite nettement aux demandeurs d'emploi de longue durée

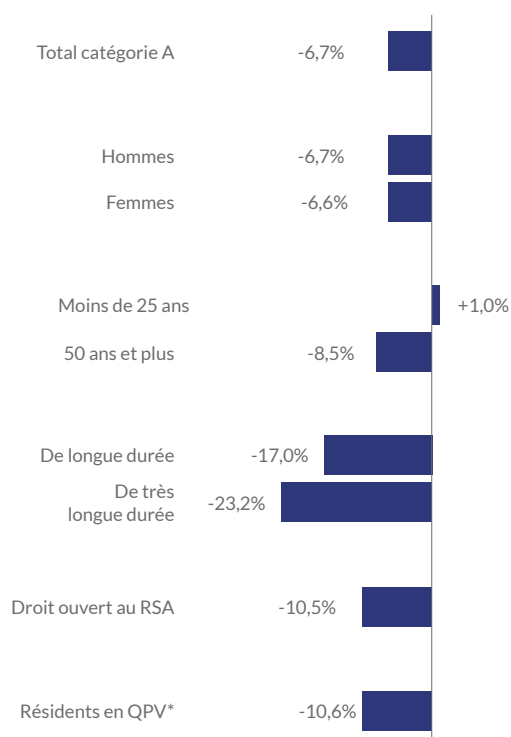
La baisse globale du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (-6,7 % en un an dans la métropole de Lyon) profite aussi bien aux hommes (-6,7 %) qu'aux femmes (-6,6 %).

Elle bénéficie nettement aux personnes éloignées durablement du marché du travail, en recherche d'emploi : entre fin mars 2022 et fin mars 2023, le nombre de demandeurs d'emploi depuis au moins un an a chuté de 17,0 % mais surtout, parmi ceux-ci, le nombre de demandeurs d'emploi en recherche d'emploi depuis au moins deux ans (les demandeurs d'emploi de très longue durée) a reculé de 23,1 %. Ainsi, en un an, près d'un quart de ces demandeurs d'emploi ont retrouvé une activité ou une formation, soit 3 500 personnes.

Les demandeurs d'emploi en catégorie A résidant en QPV ont diminué plus fortement (-10,6 %) que les non-résidents (-5,7 %). A fin mars 2023, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A résidant en QPV est d'ailleurs passé sous le seuil de 12 000 personnes. Les bénéficiaires du RSA tirent également avantage du contexte favorable : leur nombre a diminué plus qu'en moyenne sur la période (-10,5 %), alors que le nombre des autres demandeurs d'emploi a diminué de façon plus mesurée (- 5,2 %).

Évolution en un an du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans la métropole de Lyon, selon le profil

Mars 2023 par rapport à mars 2022. Données brutes



Des déséquilibres pour certains métiers entre demandes et offres d'emploi

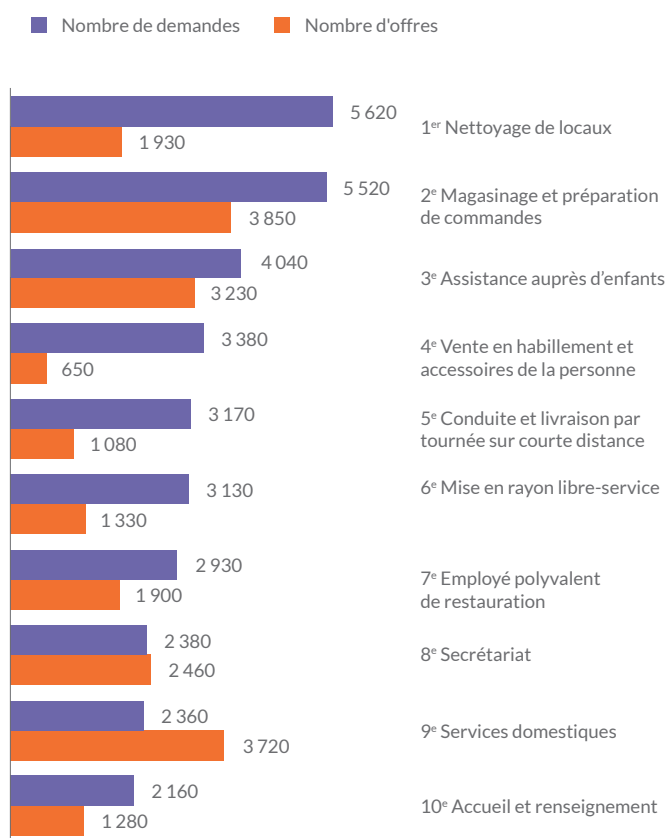
Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi continuent d'augmenter. Leur nombre a crû de 17 % en un an (période d'avril 2022 à mars 2023 par rapport à la période d'avril 2021 à mars 2022) pour atteindre 150 500 offres.

Parmi les dix métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi, les emplois relatifs au nettoyage des locaux et ceux liés au magasinage et à la préparation de commande dépassent les 5 500 demandes, avec un volume d'offres néanmoins bien inférieur, respectivement 1 930 et 3 850. A l'inverse, les services domestiques et le secrétariat s'affichent également dans les dix métiers les plus demandés mais proposent un volume d'offres d'emploi supérieur aux demandes, ce qui laisse à penser que ces métiers seraient « sous tension » dans la métropole.

Parmi les dix métiers les plus recherchés par les employeurs, certains sont exposés à des difficultés importantes de recrutement. Il s'agit notamment des métiers de l'installation et de la maintenance d'équipements industriels, de la sécurité privée, de la comptabilité ou encore de l'assistanat commercial.

Offres et demandes d'emploi pour les dix premiers métiers recherchés par les demandeurs d'emploi dans la métropole de Lyon

Cumul de avril 2022 à mars 2023. Données brutes



Le taux de chômage

Clés de lecture

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Un **chômeur** au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Source : Insee

Périmètres : zones d'emploi

La tendance à la baisse du chômage se poursuit

Au quatrième trimestre 2022, les taux de chômage du carré métropolitain varient entre 4,6 % et 7,7 % selon les zones d'emploi. Ils baissent dans toutes les zones par rapport au précédent trimestre, sauf dans celle d'Oyonnax qui enregistre une hausse ce trimestre pour la première fois depuis deux ans.

Les taux de chômage actuels sont plus bas qu'à la même période avant la crise sanitaire (quatrième trimestre 2019) et pour la plupart inférieurs aux taux du deuxième trimestre 2008, avant la crise financière. Les diminutions les plus importantes se trouvent dans les zones d'emploi de Roanne, Tarare, Villefranche-sur-Saône et Lyon, où le taux de chômage a perdu au moins un point en trois ans.

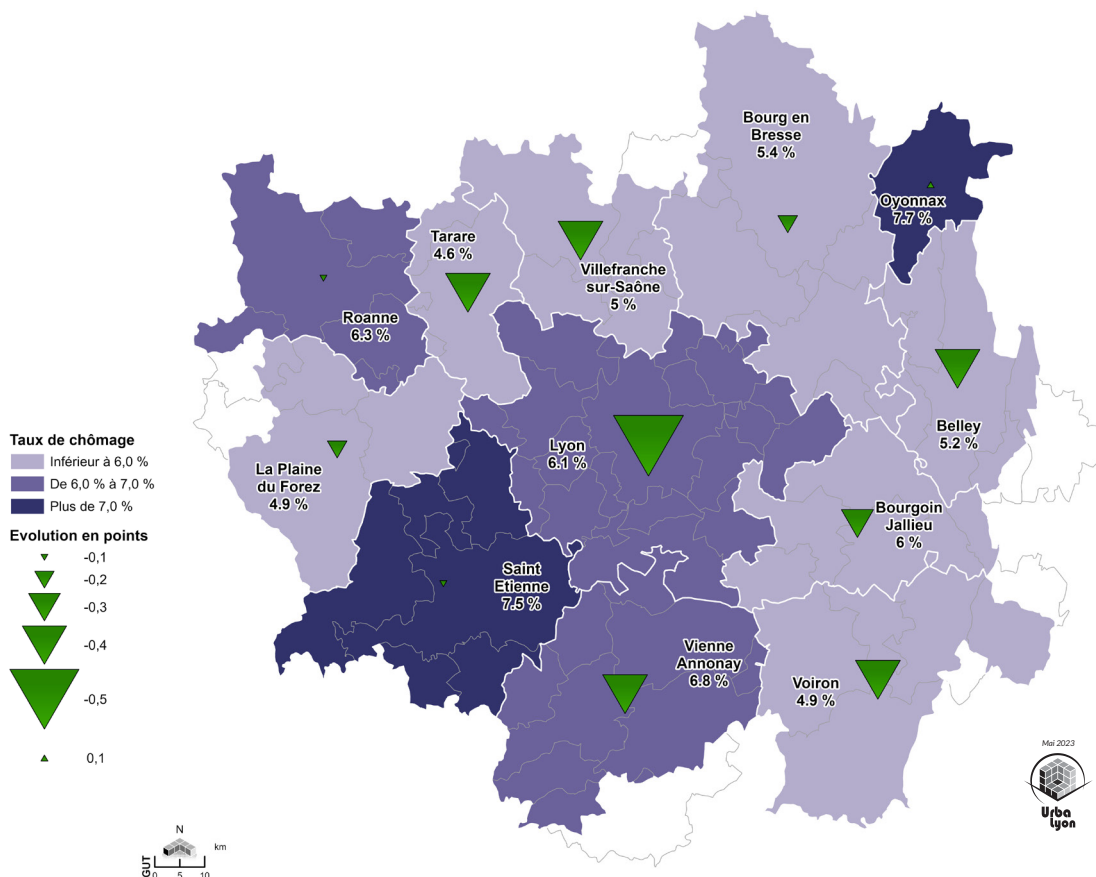
Comme au trimestre précédent, parmi les douze zones d'emploi du carré métropolitain, deux enregistrent un taux de chômage

supérieur à 7 % : celles d'Oyonnax (7,7 %, en augmentation) et de Saint-Etienne (7,5 %, en baisse). A l'inverse, les zones d'emploi de Tarare (4,6%), de la Plaine du Forez (4,9 %), de Voiron (4,9 %) et de Villefranche-sur-Saône (5,0 %) affichent les taux de chômage les plus faibles, tous en baisse par rapport au trimestre précédent.

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Lyon continue de diminuer et s'établit à 6,0 % de la population active au quatrième trimestre 2022 (il était égal à 6,2 % au troisième trimestre).

Dans la métropole de Lyon, le taux de chômage s'établit à 6,8 % de la population active, soit un niveau légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (7,0 %). Il s'agit de son niveau le plus bas depuis près de 15 ans.

Taux de chômage par zone d'emploi au 4^e trimestre 2022 et évolution en un an





Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

Clés de lecture

Le Revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. L'allocation varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge, du montant des revenus d'activité du foyer, de certaines autres ressources (pensions alimentaires, rentes, indemnités chômage...) et des aides au logement perçues.

La Prime d'activité (PPA) est une prestation qui vise à lever les freins monétaires au retour à l'emploi et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Elle permet également aux jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans de bénéficier d'une aide à l'emploi, y compris les étudiants et les apprentis. La prime d'activité est calculée sur la base des ressources de l'ensemble des membres du foyer, indiquées à la Caf par une déclaration trimestrielle.

BRSA : Bénéficiaire du revenu de solidarité active

Source : Caf du Rhône – Données semi-définitives

Périmètre : métropole de Lyon

Avertissement

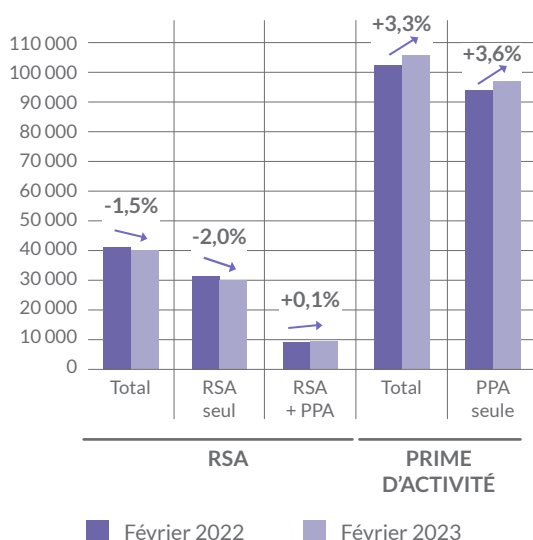
Les données concernant les profils des bénéficiaires n'ont pas été actualisées et sont identiques à celles de la publication précédente.

630 foyers allocataires de moins en un an

En février 2023, le nombre de foyers allocataires du RSA atteint 40 260 ménages, ce qui correspond à 630 ménages allocataires de moins en un an (baisse de 1,5 %). Le nombre de bénéficiaires est désormais repassé en deçà de celui observé en février 2020 juste avant la crise sanitaire.

Les effectifs d'allocataires de la prime d'activité continuent de croître (+ 3,3 % en un an) pour atteindre 106 900 en février 2023. A noter que la hausse concerne presque exclusivement les allocataires percevant la prime d'activité seule (9 bénéficiaires sur 10) et non ceux percevant simultanément le RSA et la prime d'activité (+0,1 %). Le nombre de foyers allocataires de la prime d'activité est supérieur de 3 800 à celui observé en février 2020. Le dynamisme actuel du marché du travail permet à des bénéficiaires du RSA sans activité d'accéder à un emploi, ce qui explique le recul du nombre de bénéficiaires du RSA. Ceci a également pour effet d'augmenter les demandes et l'octroi de la prime d'activité pour ceux d'entre eux qui ont obtenu un contrat de travail temporaire et ou à temps partiel, et dont les revenus du travail sont modestes.

Évolution du nombre de foyers bénéficiaires entre février 2022 et février 2023



Un recul sensible du nombre de jeunes allocataires et des allocataires depuis 1 à 4 ans

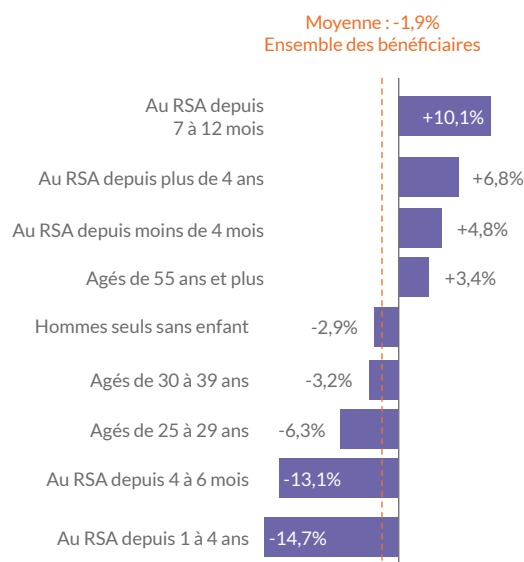
La situation à fin décembre 2022 montre la poursuite de la progression des effectifs des allocataires du RSA les plus âgés et des allocataires les plus anciens dans le dispositif, avec, en un an, respectivement +3,4 % d'allocataires de 55 ans et plus et +6,8 % d'allocataires depuis plus de quatre ans. Ceci confirme qu'une frange croissante de la population la plus éloignée de l'emploi reste malheureusement en marge de la reprise économique.

Les allocataires dans le dispositif depuis un à moins de quatre ans enregistrent des évolutions très encourageantes avec des baisses d'effectifs de 14,7 % entre décembre 2021 et décembre 2022. Les allocataires âgés de 25 à 29 ans et de 30 à 39 ans profitent également de la poursuite de l'embellie avec des reculs de respectivement 6,3 % et 3,2 % en un an.

Nombre de foyers allocataires fin décembre 2022

Allocataires RSA	40 260
Allocataires prime d'activité	106 900

Profil des bénéficiaires du RSA (BRSA) concernés par les plus fortes variations (hausse ou baisse) entre décembre 2021 et décembre 2022



Les défaillances d'entreprise

Clés de lecture

Une **défaillance d'entreprise** correspond à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire (y compris les résolutions de plans), lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement.

Sources : Tribunal de commerce de Lyon ; Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

Périmètre : ressorts des tribunaux de commerce (pour le tribunal de Bourg-en-Bresse, il s'agit de la totalité du département de l'Ain)

Autant de défaillances qu'avant la crise sanitaire

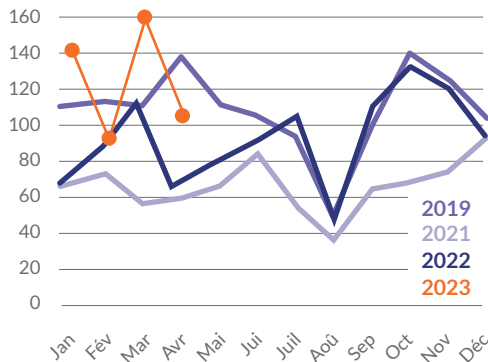
500 procédures collectives ont été ouvertes au Tribunal de commerce de Lyon au cours des quatre premiers mois de l'année 2023. Ce chiffre est en forte hausse par rapport à la même période en 2022 (+49 %) et légèrement supérieur à 2019 (475 procédures). Le constat est similaire dans les autres tribunaux de commerce de l'aire métropolitaine, avec une hausse particulièrement forte à Villefranche-Tarare au cours des quatre premiers mois de l'année (+64 % par rapport à 2022). L'augmentation est de 39 % au niveau national. Ces évolutions témoignent de la fin de la période « hors normes » qui a accompagné la crise sanitaire dans les tribunaux de commerce, période pendant laquelle les mesures de soutien mises en place ont permis à certaines entreprises d'éviter la cessation de paiement.

Des PME plus nombreuses

Par rapport à la situation d'avant-crise, on note un net accroissement des défaillances de petites et moyennes entreprises (PME) comptant entre 1 et 50 salariés. A Lyon, leur part dans le nombre total des procédures est ainsi passé de 25 % en 2019 à 38 % en 2023.

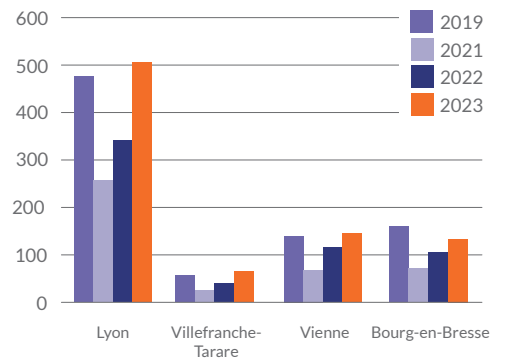
En termes sectoriels, la situation s'est particulièrement détériorée dans l'hébergement et la restauration. A Lyon, une soixantaine de procédures ont été ouvertes dans ce secteur au cours des quatre premiers mois de 2023, contre seulement une trentaine pendant la même période en 2019.

Nombre de procédures collectives au Tribunal de commerce de Lyon



Nombre de procédures collectives par tribunal

Cumul de janvier à avril





Les créations d'entreprise

Clés de lecture

Une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, avec de nouveaux moyens de production. Les statistiques incluent le régime de micro-entrepreneur. Depuis janvier 2023, les formalités de création d'entreprises s'effectuent sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises. Ainsi, les données concernant l'année 2023 sont à considérer avec précaution.

Source : Insee. Données brutes

Périmètre : circonscription départementale du Rhône

Repli des créations dans le Rhône en 2023

13 130 créations d'entreprise ont été enregistrées dans le Rhône entre janvier et avril 2023. C'est 6 % de moins que l'année dernière sur la même période. Le nombre de créations diminue également dans la région et en France (respectivement -3 % et -1 %). La proportion de sociétés, de micro-entreprises et des entreprises individuelles classiques reste stable. Les micro-entreprises sont majoritaires, elles représentent 64 % des créations départementales, les sociétés 28 % et les autres entreprises individuelles 8 %.

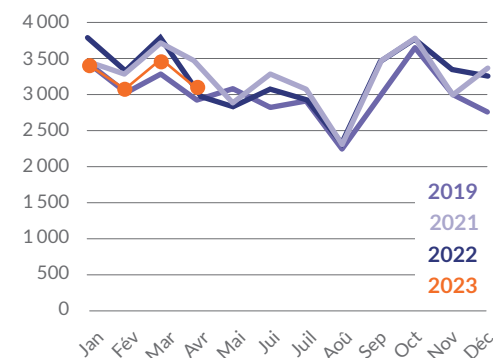
Évolution des créations d'entreprise entre 2022 et 2023

Cumul de janvier à avril

RHÔNE	-6%
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	-3%
FRANCE	-1%

Au niveau national, les évolutions sont contrastées selon les secteurs d'activités : hausse dans l'hébergement-restauration, les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien, l'information-communication et les autres activités de services aux particuliers ; stabilité dans le BTP ; baisse dans le commerce, le transport, les activités financières et immobilière, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

Nombre de créations d'entreprise dans le Rhône



L'immobilier d'entreprise

Clés de lecture

L'observatoire du Cecim (Centre d'études de la conjoncture immobilière de la région lyonnaise) publie tous les trimestres une analyse globale du marché de l'immobilier d'entreprise, par type de locaux (bureaux, activité, logistique).

Source : Cecim

Périmètre : périmètre d'étude du Cecim, comprenant la métropole de Lyon, ainsi qu'une large partie du Rhône, le sud de l'Ain et le Nord-Isère

Un début d'année en recul

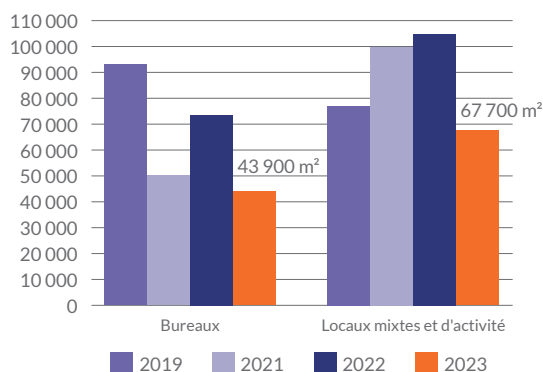
Le nombre de transactions est en baisse au premier trimestre 2023 sur les marchés de l'immobilier d'entreprise.

Sur le marché des bureaux, 114 transactions ont été enregistrées au cours des trois premiers mois de l'année, soit seulement 44 000 m² placés. C'est le niveau le plus faible depuis huit ans, en recul de 40 % par rapport à 2022. Les utilisateurs se montrent plus prudents et attentistes, dans un contexte incertain. Malgré la baisse des transactions, l'offre en bureaux disponibles immédiatement se réduit (-11 % en un an), et notamment les bureaux neufs ou régénérés (-25 %). Les tensions sur l'offre se reflètent dans le taux de vacance, qui reste particulièrement bas (4,2 %).

Le marché des locaux d'activité connaît également une chute inhabituelle, avec 87 transactions et 67 700 m² placés au premier

trimestre (-35 % par rapport à 2022). Les transactions de grandes surfaces ont été peu nombreuses. L'offre immédiatement disponible progresse, avec l'arrivée sur le marché de nouveaux programmes en parcs d'activités.

Demande placée par marché au premier trimestre (en m²)





Actualités des entreprises

Clés de lecture

Champ : sélection d'événements économiques concernant les entreprises du territoire, de février à mai 2023

Source : veille presse et internet

Périmètre : aire d'attraction de Lyon

Industrie, relocalisation

CARBON
Produits photovoltaïques
Lyon 1 (69)
La société choisit Fos-sur-Mer et le Grand port maritime de Marseille pour l'implantation de sa première 'giga-usine', dont la mise en service est prévue fin 2025. Elle représente un investissement de 1,5 md€.

CHAB
Gaines géotextiles pour le BTP
Saint-Romain-de-Popey (69)
La jeune entreprise est lauréate de l'appel à projets France 2030 « première usine » ; elle souhaite accélérer la production de ses chaussettes tubulaires et recruter.

FIFTEEN
Services de vélos partagés
Oullins (69)
Dans le cadre de sa stratégie « made in France », Fifteen lance avec F2J Industry une ligne d'assemblage à Auxile-Château (62), capable de produire jusqu'à 45 000 vélos par an, avec 50 emplois potentiels.

LABORATOIRES AGUETTANT
Spécialités pharmaceutiques
Lyon 7 (69)
Le laboratoire poursuit son développement et investit 45 M€ dans deux nouvelles lignes de production à Lyon et à Champagne (07) ; 75 recrutements sont prévus.

NORAKER
Dispositifs médicaux implantables
Lyon (69)
L'entreprise va regrouper l'ensemble de la production à Lyon, en relocalisant des activités sous-traitées aux USA et en Turquie, et augmenter ses capacités de production.

Difficultés et défaillances

BOOSTHEAT
Compresseurs thermiques
Vénissieux (69)
Le plan de sauvegarde est validé et la société est reprise par le Francilien HBR.

NAVYA
Systèmes de mobilité autonome
Villeurbanne et Vénissieux (69)
Les actifs des sites de Villeurbanne et de Courbevoie, ainsi que les stocks du site de Vénissieux sont cédés à la société d'ingénierie Gaussin (70), pour 1,4 M€. 143 salariés français sur 206 sont repris.

TITAN AVIATION
Equipements d'avitaillement
Arnas (69)
L'entreprise, en redressement judiciaire, est reprise par le groupe breton Armoric Holding et bénéficiera d'une augmentation de capital de 7,5 M€.

Activités tertiaires

ALDES
Traitement de l'air et confort thermique
Vénissieux (69)
Le groupe inaugure son nouveau siège social, qui regroupe 350 salariés auparavant répartis sur plusieurs sites.

ANTINEA
Courtage d'assurances
Béligneux (01)
A l'étroit sur son site actuel, le cabinet investit 2 M€ dans la construction d'un nouveau bâtiment à Montluel et double sa superficie, d'ici juin 2024.

APRIL
Courtage d'assurances
Lyon 3 (69)
Le groupe annonce le déménagement de son siège social et de l'ensemble de ses équipes lyonnaises (1 000 salariés) d'ici fin 2024 dans un immeuble réhabilité à Lyon 6.

CIRC
Recherche sur le cancer
Lyon 7 (69)
Le centre international inaugure ses nouveaux locaux avec près de 400 salariés sur 11 500 m². 60 M€ ont été investis par l'Etat français, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon.

Logistique

BUT
Ameublement
Janneyrias (38)
L'enseigne inaugure sa nouvelle plateforme logistique, qui compte deux bâtiments pour plus de 100 000 m² de stockage. 2 M€ ont été investis.

LIDL
Distribution alimentaire
Reyrieux (01)
L'enseigne va s'implanter dans une nouvelle plateforme logistique de 54 000 m² sur 12 hectares, dont le chantier devrait commencer d'ici septembre.

VINTED
Plateforme de vente entre particuliers
Saint-Priest (69)
Le groupe lituanien implante Vinted Go, son service de consignes et livraisons en casiers, dans un entrepôt neuf de 4 300 m².

Levées de fonds

ICTYOS - CUIR MARIN DE FRANCE
Revalorisation de peaux de poisson
Saint-Fons (69)
La société lève 1,4 M€ pour accélérer l'industrialisation de son outil de production de cuirs alternatifs et poursuivre la recherche-développement.

LUMICENE
Menuiserie bioclimatique
Lyon 6 (69)
L'entreprise lève 6 M€ pour accroître la production industrielle en France et recruter une trentaine de personnes.

Le commerce extérieur

Clés de lecture

La balance commerciale comptabilise les échanges de marchandises avec des pays tiers ; elle n'inclut pas les services ni les échanges de matériel militaire. Les échanges de gaz naturel et d'électricité sont attribués par convention à la région Ile-de-France et au département de Paris (75). Il n'y a pas de correction de variations saisonnières.

À l'exportation, c'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné (et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte). À l'importation, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui est indiqué.

Source : Douanes

Périmètre : circonscription départementale du Rhône ; départements.

Un solde commercial très dégradé

En 2022, le solde commercial du Rhône en valeur se dégrade à nouveau par rapport à l'année précédente : il s'établit à -7 milliards d'euros, contre -5,5 milliards en 2021. Les exportations du Rhône enregistrent pourtant une nette progression en 2022 (+13 %, après +17 % en 2021), avec un 4^e trimestre particulièrement dynamique. Mais les importations progressent plus rapidement encore (+18 %, après +16 % en 2021).

Au niveau national, le solde commercial affiche un déficit record en 2022, quasiment le double du précédent record historique de 2021. Ce recul s'explique principalement par le solde des produits énergétiques et, dans une moindre mesure, par le solde des produits manufacturés et par un contexte de hausse des prix.

L'Allemagne, premier partenaire commercial

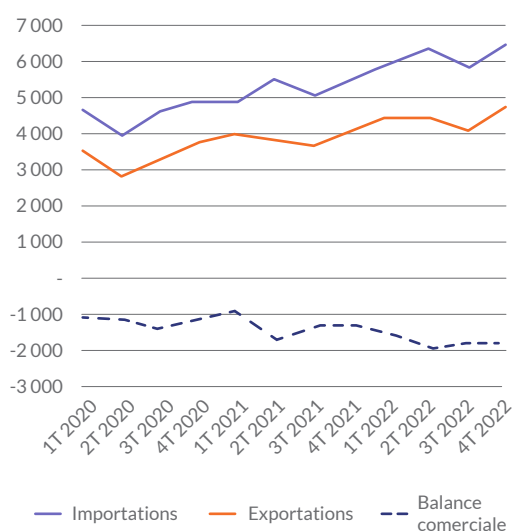
Les trois premiers partenaires commerciaux du Rhône sont, comme les années précédentes, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Ils représentent ensemble 37 % des exportations et 35 % des importations du Rhône. Côté importations, la Chine tient toujours la troisième place et représente 11 % des importations.

Les principaux produits exportés par le Rhône sont les produits chimiques (26 % des exportations) et les produits pharmaceutiques (9 %).

Dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne

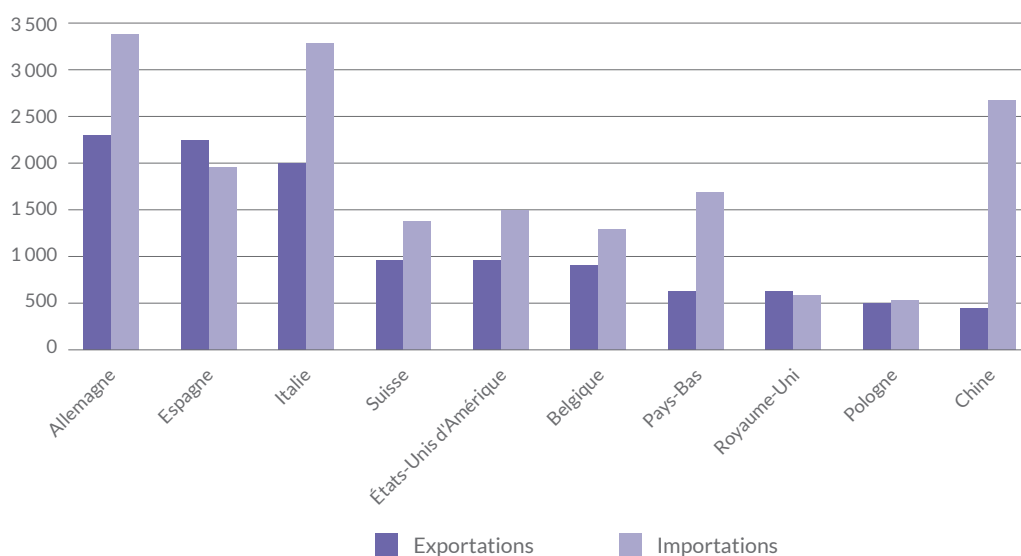
En 2022, le département de l'Ain se distingue à nouveau par sa balance commerciale excédentaire, dont le solde s'accroît et s'établit à +2,3 milliards d'euros en valeur. Les départements de la Loire et de l'Isère enregistrent au contraire un doublement de leur déficit commercial, qui atteint respectivement -0,7 et -1,7 milliards d'euros.

Évolution du commerce extérieur du Rhône (en millions d'euros)



Palmarès des pays commerçant avec le Rhône

Par ordre décroissant de montant d'exportations depuis le Rhône (en millions d'euros)



Nous remercions
l'Aderly Invest in Lyon,
la Banque de France,
le Cecim,
l'Insee,
le Medef Lyon-Rhône,
la Métropole de Lyon,
ONLYLYON Tourisme et Congrès,
Pôle emploi,
le Tribunal de commerce de Lyon,
l'Urssaf
et la Ville de Lyon
pour leur participation à l'élaboration de cette publication.

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référent : **Clarisse Garin-Hameline** 04 81 92 33 40
c.garinhameline@urbalyon.org
ISSN 0753-34-54

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme